

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D216-7

Séance du 14 décembre 2010 - Convocation du 8 décembre 2010
Compte rendu affiché le 22 décembre 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, M. FODDIS, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme LEBAHAR par Mme CHIGNARD, Mme GOYON par Mme GLATARD, M. RACHAS par M. CLARET, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD, Mme CORSET par Mme BARTHOD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Tarifs 2011 : Droits de voirie

À compter du 1^{er} janvier 2011, les tarifs concernant les droits de voirie sont modifiés comme suit :

DROITS DE VOIRIE		2010	Minimum	2011	Minimum
TERRASSES	Le M ²	10,36		10,55	
TENTES	Le M.L.	3,97		4,00	
ETALAGES TROTTOIRS	Le M.L.	7,37	9,81	7,50	10,00
TABLES DE CAFE	L'UNITE	9,47		9,60	
ECHAFAUDAGES	Le M.L.	4,19		4,25	
DEPOTS DE MATERIAUX	Le M ²	7,37		7,50	
EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES (définis suivant les tarifs préfectoraux pour les grands panneaux mis à disposition des annonceurs)					

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- **FIXE comme décrit ci-dessus les tarifs de mise à disposition du domaine public**
- **DIT que cette recette figure à l'article 7338 du budget communal,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville, le 14 décembre 2010
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 29/12/2010
- Publication ou affichage le 29/12/2010
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 29 décembre 2010

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.